

Note de service n°4 du 29 septembre 2015

Toutes les informations administratives, comme cette note, doivent être diffusées à tous les enseignants rattachés à l'école (directeur, adjoints, remplaçants, enseignants spécialisés). N'oubliez pas les collègues qui ne sont pas présents, même temporairement. Cette note de service sera émargée puis archivée.

Circonscription d'Auxerre 1

Téléphone
03 86 72 20 43
Télécopie
03 86 51 21 30
Courriel
secaux1@ac-dijon.fr
<http://ia89.ac-dijon.fr/ien/auxerre1/>
12 bis boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre cedex

Avenant au projet d'école

Dans l'attente de parution des nouveaux programmes d'enseignement pour les cycles 2, 3 et 4, le projet d'école 2011-2014 est de nouveau prorogé ; un avenant est à rédiger pour cette année scolaire, un volet " laïcité " étant obligatoire.

Je vous engage à vous appuyer sur la journée de la Laïcité, le mercredi 9 décembre 2015. Elle pourra constituer le point de départ, une étape ou le point d'orgue de votre action " laïcité ". Par ailleurs, le concours académique Viva-cité pourra également trouver là une résonance.

Je vous remercie de bien vouloir faire remonter le document complété ci-joint **pour le 16 octobre** ; seules les fiches action impliquant des intervenants extérieurs seront communiquées pour le 4 décembre 2015.

L'équipe de circonscription reste à votre écoute pour tout accompagnement d'ordre pédagogique dans le cadre de projets spécifiques.

L'Inspecteur de l'Éducation nationale

Olivier GOUEL

enseignant	émargement

enseignant	émargement